



2020  
**BOISSY  
POUR TOUS**

2<sup>e</sup> TOUR DES  
ÉLECTIONS MUNICIPALES | **28** JUIN | 2020

**BOISSY POUR TOUS**  
*Décidons ensemble*

Avec **Régis CHARBONNIER**

**PROJET 2020-2026 au service de toutes et tous**

**AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN**

## **Une ville qui se modernise**

### **La qualité du cadre de vie au cœur de nos préoccupations**

#### **• Zac La Charmeriaie**

- \* Les travaux d'aménagement de la partie du centre commercial Boissy 2 hébergeant provisoirement les commerces sont en cours.
- \* Les travaux de la démolition de la 1ere partie du centre (coté Forum) débiteront durant l'été 2020 ainsi que la réalisation des nouveaux commerces, de la première tranche des logements en accession à la propriété, et de ceux de la résidence sociale qui remplaceront l'ancien foyer ADOMA.
- \* Un parking souterrain de 320 places (dont 100 publiques) sera créé sous le nouveau supermarché et au plus près des équipements publics lors de la réalisation de cette première phase des travaux.
- \* Une consultation sera engagée auprès des Boisséens qui choisiront le maintien ou non d'une passerelle qui de toute façon devrait être à terme remplacée.

#### **• Embellissement des entrées de ville**

- \* **Construction du gymnase Paule Baudoin** contribuant à embellir l'entrée de la ville en venant de Créteil.
- \* Des aménagements complémentaires seront entrepris pour améliorer l'image des autres entrées de ville de la commune.

#### **• Réfection des rues, modernisation de l'éclairage public, enfouissement des réseaux**

- \* Rénovation de l'assainissement avant l'enfouissement des réseaux.
- \* Dans le cadre de l'important programme déjà engagé de réfection des voiries : achèvement de l'enfouissement des réseaux.
- \* Dès 2020 : - Enfouissement des réseaux et raccordement de la fibre optique passée en souterrain avenue des Châtaigniers (entre Combernoux et Marolles)
  - Réfection et enfouissement rue du Temple et avenue Parc (entre Louis Wallé et Marolles)
  - Puis durant le mandat, en associant les riverains au choix des équipements, les rues suivantes : République et Marolles – avenue du Progrès – bld Léon Révillon - rues Mercière et de l'Eglise avec une requalification du parvis de l'Eglise Saint léger, rues de Paris, Stéphanie, Chirol, Louise Chenu avec sécurisation carrefour Hottinguer / F.Baudin ; rue de la Pompadour.



- \* Chaque nouvelle rue refaite à neuf fera l'objet d'une étude d'éclairage pour réduire le nombre des mâts d'éclairage qui seront remplacés par la technologie leds plus économe et plus efficace pour la sécurité. Tous les quartiers profiteront de ces rénovations.
- \* Le raccordement à la fibre optique sera achevé dans toute la ville d'ici fin 2020.

## ● Requalification et extension du parking du Clary et de la Boulangerie du Bois Clary

## ● Isolation thermique des bâtiments communaux

- \* Poursuite active du programme d'Isolation Thermique par l'Extérieur des bâtiments communaux.
- \* Les rénovations ou constructions qui seront entreprises intégreront les critères environnementaux les plus performants. Tout nouveau bâtiment public sera neutre du point de vue de son empreinte environnementale.

## Déplacements doux

## ● Nouvelles pistes cyclables et sentes piétonnes

- \* Un objectif : terminer le maillage de notre ville prévu dans le schéma communal de développement des pistes cyclables dont la ville s'est dotée avec l'aide financière du Territoire, du Département et de la Région.
- \* Réalisation de nouvelles pistes cyclables boulevard Léon Révillon, avenue du Général Leclerc. Seront achevées celles autour du quartier de la Haie Griselle avenue Charles De Gaulle ou créées le long du Parc d'activités.
- \* Renforcement des connexions de nos pistes cyclables avec les pistes Départementales et Régionales dans le cadre du Plan Local de Déplacement et du Plan Vélo du Territoire.
- \* Après la création des sentes piétonnes des Orchidées (rue de Paris) et le prolongement de la sente des Glaisières jusqu'à la rue de Bellevue, nous prolongerons la sente des Orchidées jusqu'au Belvédère de la rue Lacarrière et nous rénoverons toutes les sentes existantes pour les mettre en valeur.
- \* Création d'une sente, à l'arrière de la mairie, entre le site de la Ferme et le lycée G. Budé.
- \* Renouvellement de l'aide financière communale (350 €/famille) pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) mise en place pour tous les boisséen.ne.s et cumulable avec l'aide de la Région Ile de France.
- \* De nouveaux arceaux / vélos compléteront le maillage existant et des bornes de recharge électriques seront créées aux emplacements stratégiques.